

# TARIFS DES FORMATIONS 2020 - 2021

**Les tarifs présentés ci-après comprennent les frais pédagogiques de la formation. Tous les frais annexes (restauration, hébergement, frais d'inscription, ...) ne sont inclus dans les frais pédagogiques.**

Des tarifs conventionnés sont disponibles sur simple demande pour toutes formations comprenant un minimum de 6 personnes d'un même organisme / entreprise sur une formation ou pour toutes entreprises nous assurant un certain volume annuel de formation.

Les tarifs sont révisés annuellement et approuvés par le Comité Directeur du Castres Sports Nautiques.

INTITULES DES FORMATIONS	sigle	TARIFS 2020 – 2021
<b>Prévention et Secours Civiques de Niveau 1</b>	PSC 1	60 €
<i>Formation Continue PSC 1</i>	FC PSC 1	40 €
<b>Premiers Secours en Equipe de Niveau 1</b>	PSE 1	230 €
<i>Formation Continue PSE 1</i>	FC PSE 1	60 €
<b>Premiers Secours en Equipe de Niveau 2</b>	PSE 2	230 €
<i>Formation Continue PSE 2</i>	FC PSE 2	60 €
<b>Sauveteur Secouriste du Travail</b>	SST	180 €
<i>Formation Continue SST</i>	FC SST	80 €
<b>Brevet Surveillant de Baignade</b>	BSB	220 €
<i>Formation Continue BSB</i>	FC BSB	90 €
<b>Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique</b>	BNSSA	270 €
<i>Formation Continue BNSSA</i>	FC BNSSA	90 €
<b>Certificat d'Aptitude à la Profession de Maître- Nageur Sauveteur</b>	CAEP.MNS	153 €
<b>PERMIS COTIER</b>	COTIER	300 € <sup>(1)</sup>

(1) Ce tarif ne comprend pas les frais de timbres fiscaux

## Financement des formations :

Les frais pédagogiques peuvent être financés de différentes manières :

- A titre personnel ;
- Par les entreprises, collectivités et associations employeurs via l'OPCO
- Par mobilisation du Compte Personnel de formation (voir formation éligible via catalogue ci-après) ;
- Par Pôle Emploi, Mission Locale et autres dispositifs d'aides régionales

